

Les classes moyennes en quête de définition

Extraits de <http://www.inegalites.fr/spip.php?article727> et de http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_article=21614

De qui parle-t-on lorsque l'on évoque les « classes moyennes » ? Précisons-le d'emblée : il n'existe pas de définition objective et consensuelle des classes moyennes, qui sont avant tout une expression fourre-tout.

Régulièrement présentes dans les discours médiatiques ou politiques, les classes moyennes désignent les ménages et les groupes sociaux qui n'appartiennent ni aux classes les moins favorisées, ni aux classes « supérieures ». Elles se situeraient « entre » les deux. Cette définition en creux, et le fait que cette expression soit souvent utilisée au pluriel, soulignent la variété et l'hétérogénéité des situations objectives et des perceptions subjectives auxquelles elle peut renvoyer. Depuis le 19^e siècle, de nombreuses analyses tentent d'en délimiter les contours. Célébrées, critiquées ou méprisées selon les époques et les auteurs, les classes moyennes font régulièrement l'objet d'observations attentives, considérées implicitement comme un miroir relativement fiable des transformations économiques et sociales des sociétés occidentales. [...] L'utilisation de la notion de classes moyennes n'est pas neutre et implique une certaine lecture de la réalité sociale. [...]

I) Quels critères d'identification pour les classes moyennes ?

Trois types de critères peuvent être retenus pour définir ces groupes intermédiaires [...] chaque critère offre une grille de lecture spécifique sur les classes moyennes.

a) Un critère subjectif : l'auto-évaluation

Une première approche consiste à prendre au sérieux les perceptions des individus quant à leur propre position sociale. Les classes moyennes ont alors une taille variable selon les périodes. En France, les résultats de sondages d'opinion montrent que, depuis les années 1960, la part des personnes s'identifiant à la classe moyenne a doublé. Aujourd'hui, d'après certains sondages, entre la moitié et les trois quarts des Français se classent spontanément parmi les classes moyennes, cette tendance s'observant aussi dans d'autres pays occidentaux (près de 56 % des Suédois, 58 % des Japonais et 66 % des Américains se déclarent appartenir à la classe moyenne. Word Values Survey, 1999-2000).

Cette dernière est à relativiser dans la mesure où, au cours de la même période, le sentiment d'appartenance à des classes sociales diminue très nettement. Elle s'explique en partie par la sous-déclaration des individus appartenant aux catégories les moins favorisées, qui préfèrent l'image valorisante des classes moyennes à celle plus ternie attachée aux classes populaires. Les déclarations des groupes les plus favorisés sont victimes d'un biais symétrique. Inconscients de leur aisance, ceux-ci se considèrent en grande majorité comme faisant partie des classes moyennes.

Le sentiment d'appartenance d'après un sondage TNS-Sofres, janvier 2006.

Catégorie réelle →	Catégories aisées	Catégories moyennes supérieures	Catégories moyennes inférieures	Catégories modestes	Ensemble
Sentiment d'appartenance ↓					
Classes aisées	17	8	4	7	8
Classes moyennes	81	85	76	64	75
Classes modestes	3	7	19	27	16
NSP	0	1	1	2	1
	100	100	100	100	100

Lecture : 81% des catégories aisées se considèrent comme des « classes moyennes ».

Question posée : « On parle souvent de classes ou de catégories sociales. Vous-même, à laquelle avez-vous le sentiment d'appartenir ? »

b) Un critère sociologique : profession, valeurs et modes de vie

La profession reste un critère important de classement. Ainsi, selon la nomenclature française des professions et catégories socioprofessionnelles (P.C.S.), les classes moyennes regrouperaient les « professions intermédiaires », une partie des « cadres supérieurs » et également des « employés ». [...]

Concernant les modes de vie et les valeurs, certaines tendances observées depuis une vingtaine d'années peuvent être schématiquement présentées. Dotées de capitaux économiques, mais aussi scolaires et culturels importants, les couches intermédiaires aspireraient à une mobilité sociale ascendante et à une certaine qualité de vie. Elles développeraient un rapport particulier à l'éducation, l'école étant perçue comme un moyen d'ascension sociale efficace. Des pratiques de consommation spécifiques peuvent être également identifiées – notamment l'importance accordée aux biens culturels. [...]

c) Un critère économique : revenus et niveau de vie

« Classes moyennes » définies comme l'ensemble des individus disposant d'un revenu proche du revenu médian : à partir d'une fourchette de revenu fixée a priori, on définit une classe « médiane » dont l'ampleur dépend de l'intervalle choisi (d'une étude à l'autre, cette fourchette autour du revenu médian peut varier sensiblement, rendant parfois difficilement interprétables et comparables les résultats de ces travaux : souvent fixée entre 75 % et 125 % du revenu médian (enquêtes OCDE), elle peut être beaucoup plus large, par exemple, Louis Chauvel choisit une fourchette entre 50 % et 200 % du revenu médian : 2006, La Dérive des classes moyennes, Paris, Seuil). L'importance numérique de la classe moyenne varie ainsi selon les pays, par exemple, la classe médiane regroupe davantage de ménages en Suède qu'aux États-Unis. [...]

Tableau 2. Intervalles de revenus disponibles selon la composition des ménages et la définition des classes moyennes retenue

Intervalles retenus :	Personne seule (en €/mois)		Couple sans enfant (en €/mois)		Couple avec 2 enfants de moins de 14 ans (en €/mois)	
	Inf.	Sup.	Inf.	Sup.	Inf.	Sup.
D4-D6	1 084	1 303	1 994	2 485	2 784	3 392
D3-D7	978	1 483	1 783	2 785	2 503	3 787
D2-D8	849	1 717	1 554	3 238	2 180	4 308
D1-D9	653	2 148	1 305	4 030	1 816	5 392

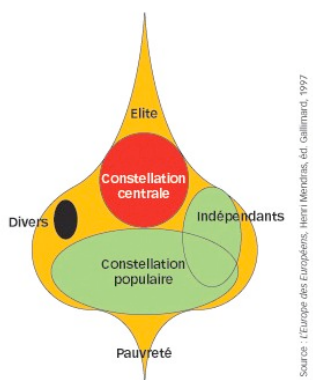
Lecture : Les déciles D2 à D8, soit les 60% de la population situés au milieu de la répartition des revenus, disposaient d'un revenu situé entre 849 et 1 117 €/mois dans le cas d'une personne seule, entre 1 554 €/mois et 3 238 €/mois pour un couple sans enfant, entre 2 180 €/mois et 4 308 €/mois dans le cas d'un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Source : Insee 2004, enquêtes revenus fiscaux

Selon les déciles de revenus choisis, l'étendue de la classe moyenne varie très nettement. Certains travaux proposent d'utiliser l'intervalle le plus grand – entre le premier et le neuvième décile : si la population englobée paraît considérable (80 %), cette définition a néanmoins une certaine pertinence en France. Elle rassemble la part de population dont les ressources proviennent essentiellement d'un revenu salarié. Elle exclut d'une part les ménages dont près de 40 % des revenus proviennent des prestations sociales (premier décile) et d'autre part, les ménages dont l'essentiel des revenus provient du patrimoine et pour lesquels le taux d'imposition direct moyen est de 25 % (dernier décile) [C'est l'orientation choisie par l'économiste Thomas Piketty, 2001, « Les hauts revenus en France au XXe siècle. Inégalités et redistributions (1901-1998) », Paris, Grasset.]. La plupart des études – notamment internationales – retiennent cependant des intervalles plus restreints, en particulier celui constitué par les quatre déciles situés entre le troisième et le septième qui regroupe 40 % de la population. Cette autre convention renvoie alors davantage à la conception anglo-saxonne des middle classes. [...]

II) De la moyennisation de la société à la fin des classes sociales ?

Le thème de la moyennisation de la société apparaît en France dès la fin des années 1960. L'idée de « constellation centrale » proposée par le sociologue Henri Mendras en 1988 dans « La seconde Révolution française (1965-1984) », permet de qualifier cet entre-deux qui gagne en nombre et, plus tendanciellement, en homogénéité. L'image de la toupie révèle une société capable de réduire les inégalités et de produire de la mobilité sociale, la base – les classes populaires – s'affinant pour rejoindre le centre. Ce processus conduirait ainsi à une homogénéisation de la société autour de sa moyenne – mesurable à la fois au niveau économique, social mais aussi culturel avec l'idée de la diffusion des comportements et des modes de vie. Cette présentation d'une société française fluide a conduit progressivement à parler de « déclin » des classes sociales, puis à abandonner toute référence à cette notion.

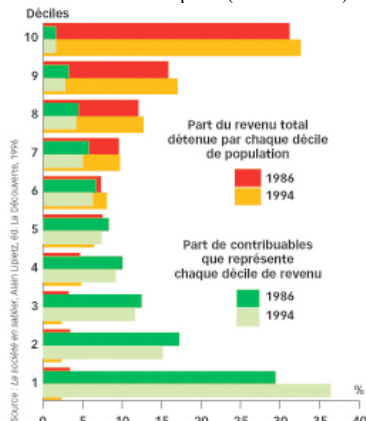
La toupie d'Henri Mendras



C'est la forme toupie qui est ici proposée montrant une société organisée autour de deux "constellations" : la constellation centrale (25%) composée de cadres, d'ingénieurs et d'enseignants et la constellation populaire (50%) rassemblant ouvriers et employés. Gravite autour de cette masse (qui concentre les trois quart de la population) la galaxie des indépendants (15 %) tandis que se positionnent aux extrémités les pauvres (7 %) et l'élite (3 %).

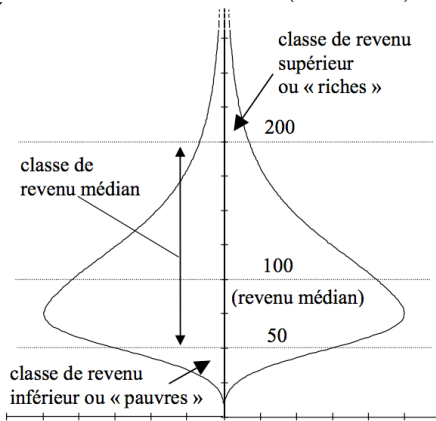
Si cela correspond en grande partie aux transformations sociales de la France des années 1960 et 1970, cette perception consensuelle est progressivement remise en cause. En effet, les inégalités sociales ne diminuent plus de manière aussi nette à partir des années 1980, prenant parfois de nouvelles formes. Séduisante, cette perspective a néanmoins été remise en cause car les tendances sur lesquelles elles s'appuyaient se sont essouffées. S'il existait bien une dynamique de réduction des écarts de salaire durant les trente glorieuses, on constate depuis 1975 une stagnation en la matière, tandis que l'on réévalue l'importance des revenus, très inégalitaires, du patrimoine. Des biens de consommation comme l'ordinateur restent difficilement accessibles aux plus modestes, et l'on note des profils de consommation culturelle nettement différenciés entre groupes sociaux. Théâtre, lecture et visites de musée restent l'apanage des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Le sablier d'A. Lipietz (France 1994)

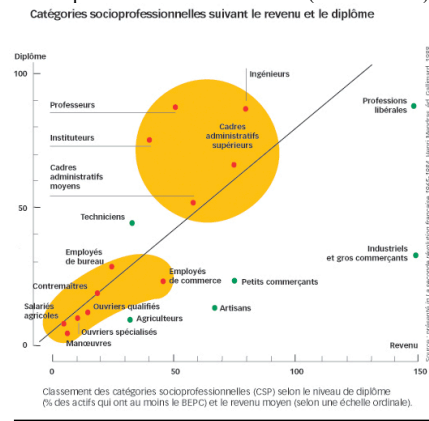


Un décile est une tranche de 10 %. Chaque décile est noté de 1 à 10, du niveau de vie le plus bas au plus élevé.

Le strobiloïde de L. Chauvel (France 1984)



PCS/diplôme-revenu de Y. Lemel (France 1984)



Source : « Comment représenter la société ? » Louis Maurin, Alternatives Economiques, n°212, mars 2003.

